

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluriété 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales


La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitanie@fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



MAIRIE DE VALLABRÈGUES

Place Frédéric Mistral
30300 Vallabrègues

► Nos partenaires



FONDATION ► Je donne !



DU PATRIMOINE

Pour la restauration de

L'Eglise Saint-André
de Vallabrègues

30300 VALLABREGUES

Création graphique Fondation du patrimoine - Photo de couverture © commune Vallabrègues - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Sauvons notre église !

◆ LE PROJET

L'église ST ANDRE, édifice du XVI^e siècle situé au cœur du village a subi plusieurs dégradations dues à l'humidité.

Plusieurs éléments ont été endommagés, les travaux extérieurs sont terminés depuis plusieurs mois, l'électricité et le chauffage sont remis aux normes. Avec cette 4^{ème} tranche de travaux, la commune poursuit ses efforts avec la restauration de la porte d'entrée de l'édifice, la restauration de 4 tableaux peints puis le chemin de Croix avec ses 14 statues de l'église.

Aidez-nous à continuer l'aventure, nous avons besoin de votre soutien.

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Au centre du village, se dressait un promontoire sur lequel se trouvait une église entourée de six chapelles. Lors de plusieurs fortes inondations, le 6 novembre 1666, le Rhône a emporté une partie de la colline et l'église s'est effondrée.

Les Consuls de l'époque ont acheté une maison du XVII^e siècle appartenant à Mme DEPESTEL DECAYLUS et l'ont transformé en église. Ils ont ajouté trois chapelles avec les pierres récupérées dans le fleuve.

Les porches d'entrée ainsi que le bas-relief au dessus

datent de l'ancienne église

◆ LA MOBILISATION

Propriété de la commune, l'église ST ANDRE a besoin d'être sauvée.

Il était primordial pour la mairie de Vallabrègues, de restaurer ce patrimoine communal pour les futures générations.

Les cultes ont lieu tous les dimanches, des baptêmes, des mariages ainsi que des animations culturelles comme les concerts classiques, du théâtre et des conférences thématiques et historiques.

Montant des travaux	55 160.00€ HT
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Novembre 2023

Crédit photos © communes de Vallabrègues



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'Eglise Saint-André de Vallabrègues

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte. S'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux valide par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87744

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Méditerranée, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'Eglise Saint-André de Vallabrègues

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

	80 €	150 €	250 €	500 €
Exemples de dons	28 €	51 €	85 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre